

Séance de la soirée du 3 décembre 2008

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président
M. LOUIS DÉRIGER, commissaire
M. JEAN-GUY BEAUDOIN, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE TENUE
PAR LA COMMISSION DU BAPE ET LA COMMISSION D'EXAMEN CONJOINT
SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN
COMPLEXE HYDROÉLECTRIQUE
SUR LA RIVIÈRE ROMAINE
PAR HYDRO-QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 3 décembre 2008 à 19 h
Salle communautaire de l'aréna Denis-Perron
1028, des Fondateurs
Havre-Saint-Pierre

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2008
 SÉANCE DE LA SOIRÉE
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
 ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE HAVRE-SAINT-PIERRE 1
 M. Denis Boudreau
 M. Yves Thériault
 MRC DE MINGANIE..... 8
 M. Denis Duteau
 M. Jean-François Girard
 Mme Nathalie de Grandpré
 MARCHÉ VIGNEAULT 14
 Mme Karine Vigneault
 M. Daniel Dresdel
 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE HAVRE-SAINT-PIERRE 16
 M. Nico Flowers
 QUÉBEC LABRADORITE 21
 M. Mario Picard
 M. Daniel Scherrer
 CHAMBRE DE COMMERCE DE HAVRE-SAINT-PIERRE 24
 M. Richard Boudreau
 REPRISE DE LA SÉANCE
 M. GAÉTAN CASSIVY 27
 M. YVES THÉRIAULT 28
 COMITÉ DE SPECTACLE DE HAVRE-SAINT-PIERRE 34
 Mme Claudia Richard
 Mme Ariane Prévèreault
 CLUB LE BLIZZARD DE HAVRE-SAINT-PIERRE 36
 M. André Thériault
 M. Steeve Arseneault
 DROIT DE RECTIFICATION
 HYDRO-QUÉBEC 44
 M. Benoit Gagnon

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2008
SÉANCE DE LA SOIRÉE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE HAVRE-SAINT-PIERRE

5

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir mesdames et messieurs et bienvenue à cette quatrième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine.

10

Alors bienvenue encore une fois. Nous allons poursuivre ce soir l'audition de mémoires ou de témoignages. Je ne suis pas certain si les premières personnes qui sont inscrites à mon horaire sont là ce soir, je vais les appeler quand même, sinon je vais simplement intervertir un ordre de présentation.

15

Alors j'appellerais sans plus tarder l'Association de chasse et pêche de Havre-Saint-Pierre, monsieur Denis Boudreau, est-ce que monsieur Boudreau est ici ce soir? Vous êtes là, très bien.

20

Bonsoir messieurs, et n'oubliez pas de vous identifier pour les fins de la sténographie lorsque vous allez prendre la parole pour la première fois. Alors à vous la parole.

25

PAR M. DENIS BOUDREAU:

25

Merci monsieur le Président. Je suis Denis Boudreau, président de l'Association chasse et pêche de Havre-Saint-Pierre; je me suis permis d'apporter monsieur Yves Thériault à m'accompagner. C'est un de nos membres, c'est un utilisateur de l'arrière-pays, et puis il a été d'une grosse aide pour nous autres afin de préparer ce mémoire qu'on vous présente ce soir.

30

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien.

35

PAR M. DENIS BOUDREAU:

LECTURE DU MÉMOIRE

Merci.

40

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur pour votre présentation.

45 S'il vous plaît, je vais demander votre collaboration pour éviter des manifestations d'approbation ainsi qu'éventuellement des manifestations de désapprobation.

Maintenant, nous avons quelques questions pour votre mémoire, si vous permettez.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

50

J'aimerais discuter avec vous des passerelles. Donc vous proposez actuellement deux (2) passerelles que vous dites dans votre mémoire qui seraient nécessaires pour le passage des motoneiges pour la rivière.

55

Lors de la première partie de l'audience, Hydro-Québec nous avait précisé qu'ils avaient d'abord prévu une passerelle au PK 15, et qu'ils étaient en discussion pour possiblement déplacer la passerelle au PK 15 ou au PK 30.

60

J'aimerais avoir plus de précisions sur vos besoins. Vous parlez donc de deux (2) passerelles, vous parlez donc des détours, est-ce que vous pouvez nous expliquer un peu la problématique et nous dire essentiellement quels sont les endroits pour vous qui vous semblent les plus pertinents?

65

Et pourquoi deux (2) passerelles, si vous pouvez nous expliquer un peu cette recommandation-là?

PAR M. YVES THÉRIAULT:

70

C'est sûr que dans le mémoire, on parle d'une passerelle, et puis on considère qu'aller au PK 15.5, comme c'est écrit...

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

75

Ça, c'est qu'est-ce qu'Hydro-Québec nous a...

PAR M. YVES THÉRIAULT:

80

Comme c'est écrit. Mais entre-temps, Hydro-Québec a été voir avec l'Association chasse et pêche un autre endroit, pour déplacer la passerelle.

85

Bon, c'est sûr que, comme le promoteur disait, il y a vingt pour cent (20 %) du trafic de motoneiges qui passe près de la route 138, il y en a vingt pour cent (20 %) au coin de la "track", puis il y en a soixante pour cent (60 %) au PK 25, et la passerelle était prévue au PK 15,5, bon.

Il faut vous dire que la traverse en skidoo, ça se fait pas juste de jour, puis ça se fait pas juste quand il fait beau. Plusieurs vont à leur chalet l'hiver et puis ils reviennent des fois dans la

tempête pour travailler le lundi matin. Et faire des détours d'une vingtaine de kilomètres pour aller passer sur un pont ou sur une passerelle qui n'est pas bien située, c'est des gros inconvénients.

90

Donc nous autres, on avait écrit un minimum de deux (2) passerelles.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

95

Deux (2), en sachant par exemple, supposons si on avait gardé le PK 15, ce que vous dites, dans le fond, c'est que ça aurait pris une autre passerelle au PK 30 par exemple? C'est un peu ça votre idée?

PAR M. YVES THÉRIAULT:

100

Bien, ce qu'on dit, c'est que ce serait à négocier avec l'Association, c'est ça qu'on aimerait, là.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

105

Est-ce que vous considérez qu'actuellement au PK 15, c'est pas une situation qui serait, disons, ça pourrait profiter juste à une partie et non pas à tout le monde, c'est ce qu'on comprend?

110

PAR M. DENIS BOUDREAU:

Oui, c'est pas mal ça. Par contre, vingt pour cent (20 %) de notre clientèle, comme monsieur Thériault vient de l'expliquer, qui fait un détour de vingt kilomètres (20 km), avec le prix de l'essence, le temps aussi que ça prend de plus, c'est quand même important.

115

Les personnes avaient ces endroits-là pour traverser, puis on aimerait qu'ils aient pas à faire un détour pour traverser, c'est important. Il y en aurait besoin de plus, parce qu'on sait qu'il y en a plusieurs traverses, comme monsieur Thériault met un minimum de deux (2) pour satisfaire une bonne majorité de nos membres puis des utilisateurs de l'arrière-pays, serait quand même acceptable, mais celle au PK 25 qu'on regarde, c'est là qu'était l'achalandage qui était le plus gros de l'achalandage, c'est sûr.

120

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

125

Parfait. Maintenant, quand vous parlez de détour, vous dites vingt kilomètres (20 km), est-ce que ça, c'est à partir s'il y avait une passerelle au PK 15, ça pourrait représenter jusqu'à vingt kilomètres (20 km) de détour, c'est ça que je comprends dans vos calculs?

PAR M. DENIS BOUDREAU:

130

En moyenne, oui.

PAR M. YVES THÉRIAULT:

135

Disons que le Havre-Saint-Pierre, il bouge pas, le Havre-Saint-Pierre, supposons qu'on nous met un point au centre, bien, si quelqu'un a son chalet là-bas, puis que l'autre a son chalet là-bas, si vous mettez la passerelle à l'ouest, ça va faire faire un détour assez grand à ceux dans les chalets à l'est.

140

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Disons que ça pourrait aller jusqu'à vingt kilomètres (20 km) facilement comme détour, à peu près?

145

PAR M. DENIS BOUDREAU:

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

150

Peut-être sur un autre ordre d'idée! Dans vos recommandations en conclusion, vous parlez du stationnement, entre autres que l'Association devrait être consultée pour définir les besoins en stationnement à Romaine-1.

155

Est-ce que là actuellement ce que vous voyez, trente (30) places, pour vous, ça semble pas suffisant, c'est ça qu'on peut sous-entendre?

PAR M. DENIS BOUDREAU:

160

Non, c'est pas suffisant.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

165

Vous l'évaluez à combien à peu près, selon vos estimations, est-ce que vous avez une idée?

PAR M. DENIS BOUDREAU:

170

C'est ce que l'Hydro nous a confié, nous autres. C'est un stationnement à partir, dans le secteur de RO-1, mais il y a des villégiateurs de chaque côté de la rivière, puis ça donne un assez grand nombre d'utilisateurs.

175 Puis pour ceux qui sont du côté sud, si on peut dire, de la rivière, mais eux, d'aller se stationner dans le secteur en haut près de Bourassa, bien, ça devient problématique, il faut qu'ils reviennent avec leur VTT ou leur motoneige sur ce secteur, puis traverser le pont à deux (2) fois pour rien.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

180 Puis dans le même point, vous parlez aussi des surlargeurs. Vous dites: accepter de répondre à chaque besoin de surlargeur de la route. Mais actuellement...

PAR M. YVES THÉRIAULT:

185 Pour ceux qui sont déjà là, comprenez-vous?

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

190 Oui. Mais actuellement, je pense que le promoteur prévoit trois (3) surlargeurs. Encore là, ça vous semble pas adéquat pour les besoins?

PAR M. DENIS BOUDREAU:

195 Mais pour vous dire qu'on a pris connaissance de ces trois (3) surlargeurs-là, on n'est pas assez loin dans les avancements avec Hydro-Québec pour savoir où ce qu'ils sont situés, ces trois (3) surlargeurs-là.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

200 Puis vous voulez, dans le fond, d'être consultés pour situer les endroits, les surlargeurs aux bons endroits, regarder ensemble les besoins de stationnement et aussi la question des passerelles, s'assurer qu'elles sont aux bons endroits puis en quantité suffisante?

PAR M. DENIS BOUDREAU:

205 C'est ça.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

210 OK, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

215 À la page 6, votre point sur le piégeage et le colletage, bon, vous exposez deux (2) points. Vous concluez, dans le premier paragraphe, vous dites: non, cette mesure d'atténuation n'est pas suffisante. Après ça, vous mentionnez la chasse au lièvre.

220 Dans ce cas-ci, vous rattachez pas clairement des mesures d'atténuation, est-ce qu'encre une fois, ce serait la question des passerelles et des surlargeurs qui serviraient de mesures d'atténuation pour le piégeage et le colletage ainsi que la chasse au lièvre?

PAR M. DENIS BOUDREAU:

225 Non, pas nécessairement. Ça, on considère que ça va être de la perte, de la perte de temps d'utilisation de loisirs pour nos membres.

PAR LE PRÉSIDENT:

230 OK. Donc c'est une perte pour vous que vous estimez.

PAR M. YVES THÉRIAULT:

235 C'est parce qu'on veut exprimer que ceux qui ont des chalets au nord qui sont dérangés, même ceux qui allaient des fois dans un voyage familial, aller tendre deux-trois (2-3) collets avec ses enfants, eux aussi vont être dérangés, puis ça, on n'en parle pas. Nous autres, on a voulu en parler.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUDOIN:

240 Dans vos conclusions, les éléments de vos conclusions résident en majorité dans des demandes de comité de suivi ou comité de discussions avec Hydro-Québec.

245 Je présume que vous avez déjà été consultés par Hydro-Québec lors des analyses d'impact, mais actuellement, est-ce qu'il y a des discussions en cours ou est-ce que c'est terminé?

C'est quoi la nature de vos discussions avec Hydro à cet égard-là?

PAR M. DENIS BOUDREAU:

250 On est présentement en discussions encore avec l'Hydro, mais il faut dire qu'on n'a rien conclu du tout.

255 Mais ils disent tant que la discussion est là, il y a de l'espoir, puis on espère de pouvoir obtenir au moins une bonne partie de nos préoccupations avec l'Hydro-Québec.

PAR M. YVES THÉRIAULT:

260 En fait, la position de l'Association, c'est de dire que les barrages, ça va être coulé dans le ciment ou dans le béton, je sais pas trop, ou dans le bitume, la route, ça va être fait, mais les autres choses, il faut pas tout de suite asseoir des conclusions puis que ce soit pas final dans un projet. Que l'Association peut être consultée pour ces choses-là.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUDOIN:

265 J'ai envie de vous poser une autre question un peu plus pointue celle-là. Vous ne parlez pas, vous n'êtes pas les seuls utilisateurs du territoire, je parle comme Association de chasseurs de Havre-Saint-Pierre ou de la Minganie.

270 Il y a également les Autochtones qui utilisent le territoire, et vous en parlez pas dans votre mémoire. Est-ce que c'est pas une préoccupation ou c'est actuellement très harmonieux puis vous pensez que ça va rester comme ça?

275 Est-ce qu'ils sont membres de votre Association? Quelles sont vos relations avec les autres utilisateurs du territoire?

PAR M. DENIS BOUDREAU:

280 Les relations avec les autres utilisateurs du territoire, on considère qu'elles sont quand même très bien. On cohabite, on semble, pour ce qui est de Havre-Saint-Pierre, depuis près de cent cinquante (150) ans, puis je pense pas que vous regardiez dans les médias qu'on scalpe encore les gens; la communication est là, puis on espère même faire des choses avec les communautés innues de notre région.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUDOIN:

285 OK.

PAR LE PRÉSIDENT:

290 Alors je vous remercie pour votre mémoire. La Commission va examiner vos demandes, va faire l'analyse du projet, l'analyse des impacts du projet et va considérer vos demandes. On va regarder qu'est-ce qu'on peut faire et quels avis et recommandations on peut émettre à cet égard.

295 Je vous remercie messieurs.

MRC DE MINGANIE

PAR LE PRÉSIDENT:

300 Je vais maintenant inviter la MRC de Minganie, monsieur Denis Duteau, monsieur Jean-François Girard et madame Nathalie de Grandpré à s'avancer.

Bienvenue! À vous la parole.

305 **PAR M. DENIS DUTEAU:**

Bonsoir. Denis Duteau, maire de l'île d'Anticosti, conseiller de comté de la MRC de Minganie. J'ai avec moi Nathalie de Grandpré qui est notre directrice générale, et puis Jean-François Girard qui est notre directeur du comité de maximisation.

310

Donc bonsoir à tous!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "C'est avec plaisir...")

315 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, deuxième paragraphe, sixième ligne, "... ni de station-service...")**

Ils doivent maintenant travailler fort pour essayer de reconquérir ce type de service pour leur communauté.

320

Au niveau de l'île d'Anticosti, ça fait depuis trois (3) ans, depuis le début de la crise forestière, notre population a diminué de quinze pour cent (15 %). Donc c'est quelque chose qui est récurrent au niveau de nos municipalités.

325 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, deuxième paragraphe, sixième ligne, "Ce ne sont que quelques exemples...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 7, troisième paragraphe, fin, "... à la diversification économique.")

330

On vit souvent la problématique de région-ressource où les ressources sont extraites, mais ne sont pas transformées sur place, alors que souvent, les meilleurs emplois ou le plus d'emplois vient justement dans la transformation.

335 Si on pense à l'île, il y a cent quatre-vingt-dix mille mètres cubes (180 000 m³) de bois qui sort de l'île, il y en a pratiquement pas qui est transformé sur place; ensuite de ça, on doit

importer du bois de charpente pour pouvoir construire nos maisons. Donc c'est un peu un non-sens.

340 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, quatrième paragraphe, "En procédant...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 7, quatrième paragraphe, fin, "... schéma d'aménagement...")

En vigueur et celui révisé.

345

Le développement durable fait appel non seulement à la dimension environnementale, mais aussi à l'aspect social et économique. Le concept ne commande pas l'inaction, mais bien une façon de faire face au développement et à l'environnement.

350

Nous terminerons en prenant chacune de ces dimensions!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, sixième paragraphe, "En premier lieu...")

355 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, sixième paragraphe, quatrième ligne, "... seront considérées.")**

360 Depuis plus de quatre (4) ans, le Conseil de la MRC est informé des composantes du projet et émet ses opinions à Hydro-Québec. La MRC a une certaine expertise en aménagement du territoire qu'elle a pu mettre à profit pour questionner le promoteur, notamment sur les impacts potentiels du projet et les façons de les atténuer.

Les élus sont intervenus auprès d'Hydro-Québec via une vingtaine de rencontres, en plus des ateliers et des tables d'information et d'échanges.

365

Le Conseil s'est préoccupé de multitudes d'objets tels que l'accessibilité du territoire, l'impact des lignes, la gestion de la foresterie, la fiabilité du réseau et les impacts pour les municipalités et l'accessibilité du territoire, pour ne nommer que ceux-là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, deuxième paragraphe, "De plus...")

370

FIN DE LA LECTURE (Page 8, deuxième paragraphe, deuxième ligne, "... en Minganie...")

Et de la population, en demandant à Hydro-Québec de mettre en place plusieurs tribunes pour que les gens et les regroupements puissent s'exprimer.

375

La population et les regroupements ont pu faire valoir leurs points de vue en siégeant sur les cinq (5) tables d'information et d'échanges, les huit (8) ateliers de travail, ou lors des huit (8) journées de portes ouvertes.

380 On peut aussi mentionner les rencontres avec des clientèles cibles telles que les étudiants et les comités de citoyens et les gens d'affaires. On parle ici de plus d'une vingtaine d'événements qui, à toutes les fois, ont attiré énormément de participants.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, quatrième paragraphe, "Évidemment...")

385

FIN DE LA LECTURE (Page 8, dernier paragraphe, quatrième ligne, "... des retombées économiques.")

390

Il y aura une période d'effervescence économique pendant la période de construction qui permettra de freiner l'exode et qui sera bénéfique à l'émergence de nouveaux créneaux, ce qui stimulera la diversification économique. Déjà certains Minganois d'origine reviennent dans leur municipalité natale.

395

Au niveau de l'entente, de nos jours, l'annonce de la possibilité que soit implanté un projet sur un territoire débouche sur un dialogue entre le promoteur et les acteurs du territoire concerné. L'objectif de ce dialogue consiste à trouver un terrain d'entente qui satisfait l'ensemble des parties prenantes.

400

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, cinquième paragraphe, "Dans le cas du projet...")

FIN DE LA LECTURE (Page 12, fin)

Merci beaucoup.

405

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vous remercie pour votre présentation.

Monsieur Dériger.

410

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Depuis le début de la deuxième partie de l'audience, on a souvent entendu la volonté en tout cas du milieu de maximiser les retombées économiques dans la région.

415

420

J'aimerais profiter du fait, je pense que monsieur qui vous accompagne, je pense que vous êtes la personne qui est engagée, je pense, pour cet aspect, j'aimerais savoir, au niveau de la MRC, parce qu'on a discuté, bon, entre autres des clauses de sous-traitance, fractionnements de contrats, même aujourd'hui il a été question de listes de qualification pour les entreprises vis-à-vis Hydro-Québec pour se classer, la MRC, elle est à quel niveau, ça va être quoi les fonctions de cette personne sur ce comité-là que vous allez créer au niveau de la maximisation?

Puis vous en êtes où exactement dans vos discussions actuellement avec Hydro-Québec?

425

PAR M. DENIS DUTEAU:

Je me permets de laisser la parole à Jean-François.

430

PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

Présentement, au niveau des retombées économiques, on a déjà les comités, ce qu'on appelle de retombées économiques, de formés, un comité qui est représentatif de toutes les régions de la Côte-Nord, allant de la MRC de la Haute-Côte-Nord jusqu'aux municipalités de la Basse-Côte-Nord.

435

Ce comité-là est là pour les discussions avec Hydro-Québec au niveau des clauses de sous-traitance, au niveau de ce qu'on appelle des lots, des contrats qui vont être octroyés.

440

On a aussi le comité plus élargi qui est un comité basé beaucoup sur la communication dans le milieu où on retrouve les membres du comité exécutif, mais qu'on retrouve aussi des personnalités clés des milieux qui vont faire passer l'information; ces comités-là se rencontrent deux (2) fois par année et Hydro-Québec vient rendre compte à ces comités-là des retombées économiques et des emplois créés.

445

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Est-ce que dans vos comités, ça inclut les communautés autochtones?

450

PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

Oui. On a deux (2) représentations par comité autochtone par entente, si on veut. Donc on a deux (2) représentants de Mingan, deux (2) représentants de La Romaine et Saint-Augustin et deux (2) représentants de Nutashkuan.

455

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Le comité actuellement, est-ce qu'il est actif, est-ce qu'il a commencé ses travaux?

460

PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

Il a commencé ses travaux, il est actif. La première réunion a eu lieu avec le premier contrat, le premier tronçon pour la route, qui va sortir, l'appel d'offres est sorti, et naturellement le contrat est conditionnel...

465

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Est conditionnel à l'autorisation du projet.

470 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:**

Exactement.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

475

Maintenant, au niveau des avancements dans les discussions au niveau de clauses de sous-traitance, fractionnements, est-ce qu'il y a des éléments actuellement qui ont été retenus comme des éléments clés ou des façons de faire, des mécanismes pour justement qu'il y ait plus de retombées régionales?

480

PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

Ça, ça s'en vient avec ce qu'on appelle, Hydro-Québec va nous présenter son plan d'approvisionnement détaillé, donc ce que tout le projet va comprendre en fait d'approvisionnement.

485

Et c'est à partir de là que les discussions vont s'amorcer sur les clauses de sous-traitance, sur les lots, sur les contrats gré à gré et sur invitation.

490

Et ça, c'est supposé d'être présenté en février ou en mars.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Quand le projet va être plus avancé au niveau de son développement?

495

PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

Oui.

500

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Maintenant, dans votre comité, bon, on comprend que la question des travaux de onze-douze (11-12) ans que ça va durer, qu'il va y avoir beaucoup d'activités, surtout à mi-chemin dans les phases après cinq-six (5-6) ans de travaux, qu'est-ce qui va se passer après?

505

Est-ce que les situations après les travaux font partie des discussions que vous allez avoir dans le comité, pas maintenant, mais peut-être éventuellement dans vos comités?

PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

510

Après les travaux, vous parlez des emplois qui vont rester?

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

515

Par exemple. Comment vous allez pouvoir conserver, si on veut, la poussée ou en tout cas, je sais pas si je peux prendre ce terme-là, mais le fait que ce soit très actif au niveau économique, au niveau des emplois, garder si on veut cette vague-là pour la prolonger le plus longtemps possible?

520

PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

Peut-être que madame de Grandpré pourrait répondre.

PAR Mme NATHALIE DE GRANDPRÉ:

525

En fait, cette préoccupation-là, on l'a déjà. On est conscient qu'actuellement, il y aura un souffle de développement important, mais on doit le garder par après.

530

Dans les fonds qu'on reçoit, il y a une partie des fonds qui restent à la MRC, la plupart des fonds, mais il y a un cinq pour cent (5 %) qui reste au niveau de la MRC, par lequel on veut faire un fonds de développement régional, on en parle dans le mémoire, afin d'innover, d'aller chercher, de diversifier notre économie, de pouvoir aider les nouveaux développements.

535

Et aussi, bon, on a vu dans d'autres MRC aussi que le fonds, on peut le faire fructifier en faisant des ententes avec le ministère, bon, on met un dollar (1 \$), tu en mets un (1 \$) aussi, c'est un fonds dédié pour certains types. En tout cas, ça nous permet, c'est d'avoir l'autonomie sur nos fonds et de décider vers quoi, puis aider des choses qui sont plus novatrices, pour essayer – parce que l'idée, c'est de diversifier notre développement.

540

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

545

Alors nous vous remercions pour votre présentation.

PAR Mme NATHALIE DE GRANDPRÉ:

550

Vous avez posé une question souvent qui est revenue, à savoir, et on avait emmené le libellé de l'entente sur quelle est la contrepartie du monde municipal face à l'entente, en tout cas!

PAR LE PRÉSIDENT:

Allez-y.

555

PAR Mme NATHALIE DE GRANDPRÉ:

Dans le fond, on s'est dit, tout le monde, on a dit, bon, on va répondre.

560

En fait, c'est l'article 5.1 de l'entente qui dit que, textuellement:

"La MRC Minganie s'engage à donner son entier appui et consent à collaborer avec Hydro-Québec."

565

Et donc non, ce n'est pas de défendre l'entente, mais dans la mesure où on a accepté le projet, je pense que c'était conséquent de donner l'appui et de collaborer avec Hydro-Québec, ce qui nous enlève aucunement le droit de questionner le projet et de discuter avec eux et de remettre en question certains éléments du projet.

570

PAR LE PRÉSIDENT:

Effectivement, je l'avais notée, est-ce que je la reposais ou pas la question!

575

Alors j'étais en train de réfléchir à savoir, est-ce qu'on adressait simplement une question à Hydro-Québec pour éclaircir la terminologie utilisée, bon, je pense que vous venez de le faire effectivement.

580

Parce que c'était véhiculé, là, le mot faire la promotion, on avait entendu en audience des propos différents, et on voulait être bien certains qu'est-ce qu'il en était à ce moment-là dans le libellé de l'entente.

Alors nous vous remercions pour la réponse. Bonne soirée et merci.

585

MARCHÉ VIGNEAULT

PAR LE PRÉSIDENT:

590

Nous allons maintenant inviter madame Karine Vigneault du Marché Vigneault.

Bonsoir madame, bonsoir monsieur.

PAR Mme KARINE VIGNEAULT:

595

Monsieur le Président, messieurs les Commissaires, mon nom est Karine Vigneault, directrice adjointe du Marché Vigneault Itée. Je suis accompagnée de Daniel Dresdel directeur général.

600

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

605

Merci pour votre témoignage. Je vais poser la question, vous faites allusion que vous avez inauguré une filiale, mais dans un domaine un peu plus large, par exemple votre marché, bon, vous êtes un marché d'assez grande envergure avec quatre-vingt-cinq (85) employés, par exemple dans le cas où le projet se réalise, vous avez des chantiers qui vont avoir des cafétérias et autres, est-ce que c'est des choses que vous visez, c'est-à-dire à fournir en produits les chantiers, dans vos objectifs?

610

PAR Mme KARINE VIGNEAULT:

Oui.

615

PAR M. DANIEL DRESDEL:

620

C'est des choses qu'on cherche à viser, par rapport que nous, on s'est fait une filiale, une distribution directe pour éventuellement de desservir Hydro-Québec, et tout ce qui est institutionnel, on parle des commissions scolaires; on parle de tout remédier à centraliser tout ce qui est institutionnel, pour aider à notre population de bien servir notre population et de mettre l'institutionnel complètement indépendant de notre magasin.

625

Avec le dossier de l'Hydro-Québec, ça nous permettrait de faire ces deux (2) compagnies-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, je vous remercie.

630

Alors nous vous remercions pour votre témoignage.

635

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE HAVRE-SAINT-PIERRE

PAR LE PRÉSIDENT:

640

Nous allons maintenant inviter la Corporation de développement économique de Havre-Saint-Pierre avec monsieur Nico Flowers.

Bonsoir monsieur, à vous la parole.

645

PAR M. NICO FLOWERS:

Bonsoir à tous. Bien évidemment, nous, à la Corporation de développement économique, d'entrée de jeu, on est d'accord avec le projet.

650

Je vais essayer de pas être trop redondant, je sais qu'il y a beaucoup de thèmes et d'expressions qui reviennent!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, premier paragraphe, "La Corporation...")

655

FIN DE LA LECTURE (Page 1, troisième x, "... dans notre région...")

Vous parliez tantôt avec la MRC de retombées d'après projet, je pense que ça, c'est une des choses que la Corporation de développement économique, qu'on prône beaucoup les entreprises, avec ce projet-là, vont leur donner l'élan nécessaire pour s'installer dans notre région, puis ça, ça va faire en sorte qu'après le projet, bien, le tissu économique va en être de meilleure qualité, plus diversifié.

660

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, quatrième x, "En plus des emplois...")

665

FIN DE LA LECTURE (Page 1, cinquième x, deuxième ligne, "... indirects.")

Puis on n'exagère pas, il y a même certaines études de la région qui va jusqu'à dix (10), mais disons qu'à sept (7), on est quand même conservateur.

670

Donc vous pouvez imaginer l'impact que ça peut avoir sur notre région.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, sixième x, "Les choix de carrière...")

675

FIN DE LA LECTURE (Page 2, premier x, deuxième ligne, "... dans notre région.")

On sait que beaucoup de groupes environnementalistes prônent cette filière-là comme source d'énergie, mais je pense que de façon réaliste, on sait qu'on a un très fort potentiel éolien, mais l'éolien, on a étudié un peu le dossier, ça aurait pas été réaliste de construire les lignes de

680 transport d'énergie juste pour l'éolien. Puis les lignes de transport de haute tension, on les a pas actuellement.

Tandis que ce projet-là va amener le potentiel de développement éolien, va ouvrir le territoire. On sait qu'en haut de Romaine-3, Romaine-4, il y a un très très fort potentiel, selon les
685 données du gouvernement canadien, je me souviens pas quelle filiale exactement, Environnement Canada, on a un très très fort potentiel au niveau du potentiel éolien, puis dans le même secteur, bien, par la force des choses, il va y avoir des lignes de transmission qui seront en mesure de promouvoir ces projets-là.

690 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième x, "Le projet permettra...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernier paragraphe, fin, "... à Sorel-Tracy.")

695 Vous savez que c'est trois cents (300) emplois qui sont directement reliés à l'exploitation du titane ici à Havre-Saint-Pierre, mais c'est deux mille (2000) qui sont en transformation dans la région de Sorel et ce, à cause que voilà cinquante (50) ans, on n'avait pas l'énergie nécessaire pour transformer le minerai.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, "Nous pensons que...")

700

FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin, "... s'était installé.")

705 Puis c'est d'actualité, je pense qu'on l'entend, on le voit sur la Côte-Nord, elle fait face, on sent déjà les répercussions de la crise économique mondiale, la minière ici a déjà commencé à faire certaines coupures, puis on entrevoit évidemment le pire pour 2009.

Ça fait qu'on espère de tout coeur que la Romaine va nous aider à passer à travers cette crise.

710 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, début, "Nous ne sommes pas...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, troisième paragraphe, deuxième ligne, "... du COMAX.")

715 Vous avez discuté tantôt avec monsieur Girard qui est l'agent qu'on a mis en place, suite à nos efforts dans ce dossier-là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, quatrième paragraphe, "De plus...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, quatrième paragraphe, fin, "... après le projet.")

720

On n'a qu'à penser, bien, vous l'avez posée, la question, à monsieur Girard tantôt, au niveau des clauses de sous-traitance, fractionnements de contrats, etc., c'est toutes des choses

de retombées économiques directes qu'on va, à l'aide de monsieur Girard, on va suivre ce dossier-là de près.

725

En terminant, nous aimerions maintenir des mécanismes de communication avec Hydro-Québec. Je pense, comme ils disent en anglais, "communication is direction", c'est la voie qu'on veut prendre.

730

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, deuxième ligne, "Nous aimerions...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin)

735

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

740

Je vous remercie, monsieur Flowers, pour votre mémoire. Vous avez répondu, vous avez anticipé une question, donc vous avez confirmé que vous étiez en contact avec monsieur Girard notamment, concernant la maximisation des retombées.

PAR M. NICO FLOWERS:

745

Bien, la Corporation de développement économique, on est les initiateurs de ce projet-là.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

750

Peut-être un aspect dans votre mémoire! Vous parlez de mécanisme de suivis pour les retombées économiques, est-ce que vous pouvez nous expliquer un peu quels types de suivis, de quelle façon ça pourrait se faire, ces suivis, au niveau des retombées?

PAR M. NICO FLOWERS:

755

Bien nous, ce qu'on a mis en place avec le COMAX, c'est d'avoir, dans le fond, parce que comme Jean-François l'a expliqué tantôt, il va y avoir un comité élargi, mais je pense que deux (2) fois par année, c'est utopique de penser qu'on va maximiser nos retombées dans ce dossier-là.

760

Ça fait qu'à l'aide du Comité COMAX, on veut créer un comité restreint qui va être en continue communication avec Hydro-Québec. On veut être en amont des contrats, c'est-à-dire travailler, que Jean-François et son équipe soient capables de travailler directement, exemple, avec les ingénieurs d'Hydro-Québec, pour l'aider à évaluer les montants attribuables à la clause de sous-traitance, l'aider à travailler au niveau des fractionnements de contrats.

765

C'est des choses de même. On veut vraiment travailler de pair avec Hydro-Québec, on veut pas aller s'ingérer dans leur façon de faire, aller contredire leurs ingénieurs, mais je pense qu'avec l'aide d'une équipe autour de Jean-François, on va être capable de maximiser nos retombées.

770

Exemple, en Abitibi-Témiscamingue, avec le COMAX, le COMAX AT, le COMAX Nord, au début quand ils ont commencé, la clause de sous-traitance, il y avait un montant de dix pour cent (10 %) qui était attribuable à la clause de sous-traitance. Aujourd'hui, ils sont rendus, ils ont des moyennes de quatorze-quinze-seize-dix-huit pour cent (14 %-15 %-16 %-18 %) selon les contrats. C'est vraiment vraiment majeur comme retombées économiques pour des régions-ressources comme les nôtres.

775

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Et ça, j'imagine que le comité, en fait, ce qu'il cherche à faire, c'est de voir au fur et à mesure s'il y a des ajustements à apporter pour s'ajuster au contexte, s'ajuster aux contrats?

780

PAR M. NICO FLOWERS:

Exact. Je peux vous donner un exemple concret. C'est sûr qu'Hydro-Québec, en machinage, on analyse la région ici ou la région directe de la Minganie, on n'a aucune machine shop, excusez-moi l'expression, mais atelier d'usinage. Hydro-Québec ne pense pas à ça, mais nous, on sait très bien qu'on a des jeunes de la région qui sont en train d'ouvrir un atelier d'usinage, l'atelier est actuellement en construction, à cause de ces projets-là.

785

790

Mais avec l'aide de Jean-François, on va être capable d'aider à promouvoir les intérêts des sociétés qui vont s'établir dans la région. C'est un exemple concret, je sais pas si ça répond à votre question?

795

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Oui, ça répond.

Puis peut-être une autre chose! Cet après-midi, on a eu des représentants de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean, puis ils nous ont parlé en fait de leur expérience de Péribonka.

800

Puis ils ont fait un peu, ils se sont offerts à partager leur expérience avec les gens.

805

PAR M. NICO FLOWERS:

Ça a déjà été fait.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

810

Ça a déjà été fait?

PAR M. NICO FLOWERS:

815

Oui. Comme je vous dis, nous, on a rencontré l'Abitibi-Témiscamingue, on a rencontré le Saguenay-Lac-Saint-Jean, puis on a rencontré évidemment nos confrères de la Côte-Nord qui venaient de connaître le projet de Toulnostouc à Baie-Comeau puis Sainte-Marguerite à Sept-Îles.

820

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Merci beaucoup.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUDOIN:

825

C'est dans le même ordre d'idée, mais je pense que vous avez déjà répondu, mais je vais la poser pareil pour la forme!

830

Est-ce qu'il y a des intérêts en dehors de la région qui se sont manifestés pour s'implanter suite à la proposition des projets de la Romaine?

Est-ce qu'il y a des intérêts d'entreprises privées de l'extérieur qui vous ont contactés par exemple pour signifier leur intérêt d'implantation dans la région?

835

PAR M. NICO FLOWERS:

840

Bien oui, évidemment. Je pense, ce serait utopique de penser le contraire. Un projet d'envergure comme ça, ça suscite beaucoup d'intérêts, des régions qui sont plus en difficulté que d'autres, puis tout bon entrepreneur, bien, il voit à la survie de son entreprise; ça fait que c'est sûr qu'il va où est-ce qu'il y a de l'économie, où ce qu'il y a de la business à faire, excusez-moi de l'expression!

PAR LE PRÉSIDENT:

845

Je vous remercie pour votre présentation.

PAR M. NICO FLOWERS:

850

Ça fait plaisir.

QUÉBEC LABRADORITE

PAR LE PRÉSIDENT:

855

Je vais faire tout d'abord un petit rappel avant d'inviter nos prochains participants! Les personnes qui sont inscrites pour présenter un mémoire ce soir, je vous demanderais de vous présenter à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà fait, de vous présenter à madame Gélinas, pour confirmer que vous êtes bien sur place, pour être certain que vous pourrez présenter votre

860

mémoire. Sinon, bien nous, on peut aussi faire les démarches pour essayer de rejoindre les personnes qui seraient absentes à ce moment-là.

Sans plus tarder, je vais inviter monsieur Mario Picard de Québec Labradorite à s'avancer.

865

Bonsoir messieurs.

PAR M. MARIO PICARD:

870

Bonsoir. Mon nom est Mario Picard, vice-président de Québec Labradorite.

PAR M. DANIEL SCHERRER:

875

Bonsoir messieurs les Commissaires, monsieur le Président. Mon nom est Daniel Scherrer, président de la compagnie Québec Labradorite.

Je vous souhaite la bienvenue en Minganie pour la deuxième étape.

PAR M. MARIO PICARD:

880

Monsieur le Président, comme mon partenaire, bienvenue en Minganie!

Québec Labradorite va faire un ajout verbal au dépôt de son mémoire.

885

Suite à nos interventions précédentes au BAPE et à votre recommandation, nous avons eu aujourd'hui une première rencontre avec le promoteur, et celle-ci s'est avérée positive.

Monsieur le Président, est-il possible d'inscrire dans votre rapport les étapes de nos discussions à venir avec le promoteur, et le résultat final de ces discussions?

890

Si nous vous adressons cette demande, monsieur le Président, c'est que nous vous considérons en quelque sorte comme notre protecteur!

895 On a déposé un mémoire, par contre, ce soir, on n'avait pas prévu en faire la lecture. On suppose que vous allez prendre bonne note du mémoire qu'on a déposé.

PAR LE PRÉSIDENT:

900 Très bien, c'est noté. D'ailleurs à la suite de la lecture de votre mémoire, c'était une question, la question que je m'étais posée, ainsi que je pourrais vous poser: quelles sont vos attentes face à la Commission! Là, vous avez répondu partiellement.

905 Mais j'aimerais ça que vous élaboriez un petit peu plus, et ça nous permettrait de voir comment vous percevez la Commission en même temps.

PAR M. MARIO PICARD:

910 Au départ, la Commission, pour nous, c'est notre première expérience, on n'a pas l'habitude de vivre ces choses-là, c'est sûr que la Commission nous a donné la chance de nous exprimer. Puis comme dit précédemment, notre objectif, c'est que notre dossier soit suivi et bien suivi pour qu'il y ait une continuité ni plus ni moins avec le promoteur.

Puis on veut que notre dossier soit public jusqu'à un certain point.

915 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'était une des perceptions que j'avais également en venant ici, vous vouliez me communiquer publiquement vos préoccupations face au projet hydroélectrique.

920 Je vais quand même préciser! Nous, le BAPE, nous faisons un avis du côté provincial, c'est un avis que nous faisons à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Du côté fédéral, ça peut être des avis et des recommandations que nous faisons au ministre de l'Environnement du Canada.

925 Bien entendu, une fois que le rapport de la Commission est remis, la Commission n'est plus active. Donc la Commission, effectivement, peut émettre des avis, des propositions à ce moment-là ou des recommandations, mais la Commission n'existe plus au moment que son rapport est rendu public. Donc elle ne peut pas faire de suivi.

930 Bien entendu, on examine les demandes des gens, les préoccupations, et on essaie de trouver le meilleur interlocuteur en l'occurrence, à ce moment-là, en fonction des problèmes que nous identifions.

935 Je veux bien cerner ce que la Commission peut faire. La Commission peut examiner votre problématique, mais c'est certain que nous, on va la regarder et on va regarder en fonction

aussi de certains, on pourrait dire de certains aspects aussi en fonction du droit minier, des choses comme ça.

940 J'imagine que de toute façon, votre revendication est appuyée sur les droits miniers, on va examiner la question. Nous ne sommes pas nécessairement des spécialistes dans le domaine minier, vous comprendrez, mais ça nous empêche pas d'examiner votre préoccupation et de voir qu'est-ce qu'on peut dire dans notre rapport à ce sujet-là.

945 On va regarder, je peux pas vous dire qu'est-ce qu'on va dire à ce stade-ci, mais on va examiner votre préoccupation attentivement, ça, soyez-en assurés.

PAR M. MARIO PICARD:

950 OK. J'aimerais savoir, monsieur le Président, quand le Bureau d'audiences publiques va émettre son rapport final?

PAR LE PRÉSIDENT:

955 Alors selon les termes de la Loi sur la qualité de l'environnement, la Commission du BAPE a quatre (4) mois pour réaliser son mandat.

960 Dans l'entente de collaboration Québec-Canada dit que la Commission conjointe réalise son mandat simultanément, donc ça veut dire que la date prévue est le 27 février que la Commission va remettre son rapport aux deux (2) ministres.

965 La ministre de l'Environnement, elle, a un délai maximal de soixante (60) jours pour rendre le rapport public. Du côté du ministère de l'Environnement du Canada, il y a pas de délai, mais normalement il est prévu que la sortie publique du rapport de la Commission conjointe et que le rapport du BAPE soit coordonnée.

965 Alors on peut pas vous dire à quel moment à ce stade-ci il va être rendu public, mais la date maximale serait soixante (60) jours après. Donc s'il est remis le 27 février, ça veut dire qu'il serait rendu public le 27 avril au plus tard.

970 Donc la Commission, elle, tout ce qu'elle dit, tout ce qu'elle a à dire est entièrement contenu dans son rapport, ni plus ni moins autrement dit. Je paraphrase le BAPE, parce qu'on dit souvent, bon, le BAPE parle par ses rapports, point à la ligne. Alors c'est un peu ça.

975 Donc vous pourrez prendre connaissance du rapport. Habituellement, lorsque le rapport est rendu public, nous émettons des communiqués pour s'assurer que les gens sont bien au courant des communiqués de presse. Nous avons des listes d'envoi, comme par exemple on peut s'assurer que vous êtes sur notre liste d'envoi, que vous soyez informés à ce moment-là que

le rapport va être rendu public, quelle journée précisément. Alors vous pourrez à ce moment-là voir qu'est-ce que la Commission dira dans l'ensemble du dossier.

980

C'est ce qu'on peut vous dire à ce stade-ci.

PAR M. MARIO PICARD:

985

C'est bien, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vous remercie pour votre présentation.

990

Oui, monsieur Scherrer?

PAR M. DANIEL SCHERRER:

995

Non, c'est bon, je vous remercie pour la réponse.

On va essayer de conclure avec ça, d'avoir le meilleur suivi possible, parce que c'est quand même un bon début suite à la première étape.

1000

Ça fait que c'est de là qu'on trouvait la pertinence de continuer à vous en informer dans un but de transparence.

PAR LE PRÉSIDENT:

1005

Très bien, je vous remercie messieurs.

CHAMBRE DE COMMERCE DE HAVRE-SAINT-PIERRE

1010

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vais maintenant inviter la Chambre de commerce de Havre-Saint-Pierre, monsieur Richard Boudreau.

1015

Bonsoir monsieur.

PAR M. RICHARD BOUDREAU:

1020

Bonsoir messieurs les Commissaires, bonsoir tout le monde.

PAR LE PRÉSIDENT:

À vous la parole.

1025 **PAR M. RICHARD BOUDREAU:**

Ce soir, il me fait plaisir, au nom de la Chambre de commerce, de déposer ce bref mémoire.

1030 Quand on parle de mémoire, j'ai la mémoire que depuis cinq (5) ans, nous travaillons avec d'autres organismes à savoir si le projet Romaine est vraiment valable pour notre région et le Québec au complet.

1035 Je sais qu'il y a du monde qui est pour et d'autres qui sont contre. Nous respectons les deux (2) parties.

1040 Nous espérons que si jamais ce projet se concrétise, qu'Hydro-Québec et ses partenaires nous disent la vérité en ce qui concerne l'emploi local et régional, la réalité sur l'environnement et surtout une aide énorme sur notre vie sociale après le projet et un accès dans le nord plus accessible et aussi naturel qu'avant.

Maintenant, je vais lire notre bref mémoire.

LECTURE DU MÉMOIRE

1045

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1050

Je vous remercie, monsieur Boudreau, pour votre mémoire.

1055 J'aurais une question. Vous avez fait allusion que vous avez quatre-vingts (80) membres dans votre association. À votre avis, quelle proportion de vos membres sont des entrepreneurs ou des contractants qui pourraient tirer directement des contrats avec Hydro-Québec ou au moins être sous-contractants?

PAR M. RICHARD BOUDREAU:

1060

Oh, un bon soixante-dix-soixante-quinze pour cent (70 %-75 %).

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc la grande majorité, vous pensez, pourrait faire affaire directement avec Hydro-Québec?

1065

PAR M. RICHARD BOUDREAU:

La grande majorité, oui.

1070

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, je vous remercie.

Alors nous vous remercions pour votre témoignage.

1075

PAR M. RICHARD BOUDREAU:

Merci beaucoup.

1080

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonne soirée.

Nous allons faire une pause de quinze (15) minutes et nous allons reprendre vers vingt heures trente-cinq (20 h 35)!

1085

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1090

**REPRISE DE LA SÉANCE
GAÉTAN CASSIVY**

1095

PAR LE PRÉSIDENT:

J'invite monsieur Gaétan Cassivy à s'avancer à la table des intervenants.

1100

Bonsoir monsieur.

PAR M. GAÉTAN CASSIVY:

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir messieurs les Commissaires.

1105

LECTURE DU MÉMOIRE (début, "Je me présente...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, deuxième paragraphe, dernière ligne, "... et un d'hiver.")

1110

Soit sur le chantier.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, deuxième paragraphe, dernière ligne, "Ainsi l'exode...")

1115

FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième paragraphe, quatrième ligne, "... que des pêcheurs...")

Ou des simples citoyens.

1120

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe, cinquième ligne, "... auront la possibilité...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin)

1125

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vous remercie pour votre présentation.

Effectivement, la Commission est sensible à vos préoccupations, notamment en matière touristique.

1130

Par contre, ce que j'ai compris des explications d'Hydro-Québec, l'été, la saison estivale est une période propice pour faire plusieurs types de travaux, notamment sur le terrain. J'avais l'impression qu'il pouvait y avoir un problème à savoir que le nombre maximal de travailleurs pourrait être en été effectivement, ce qui aurait été peut-être difficile, quand vous parlez notamment au sujet de prévoir des roulottes pour l'hébergement des travailleurs et ce, au mois

1135

de juillet et août, parce que ça pourrait correspondre au moment où il y a le plus de travailleurs sur les chantiers.

1140 Vous pouvez être assuré que la Commission est sensible à ce problème-là. On va voir qu'est-ce qu'on peut proposer comme mesure. Bien entendu, on prend en compte ce que les gens proposent, on examine ça pour voir si la Commission peut faire certaines propositions que les gens nous apportent.

1145 Parce que c'est quand même des façons de fonctionner du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et généralement, lorsque la Commission adhère à des propositions des citoyens, d'ailleurs nous les mettons – les commissions veulent pas s'approprier, veulent pas que les gens aient l'impression que c'est la Commission qui a trouvé l'idée!

1150 Alors on va examiner vos suggestions avec attention, pour voir est-ce qu'elles sont réalisables et praticables. Et ça pourrait aussi arriver que la Commission arrive avec d'autres propositions, parce que nous aussi, on va réfléchir à tout ce que les gens viennent nous dire, et peut-être qu'en groupe, on peut arriver à faire aussi d'autres suggestions.

1155 Vous pouvez être assuré qu'on va regarder attentivement votre préoccupation, notamment en matière touristique, pour notamment le logement pour les touristes.

1160 On voit qu'il y a eu des expériences, je l'avais mentionné en première partie d'audience, il s'avère que dans mon patelin, il y avait eu un projet de gazoduc et effectivement, les gens, les travailleurs, le contracteur à ce moment-là avait donné des allocations aux employés qui s'étaient mis à louer des chalets, parce que le gros des travaux se produisaient en période estivale dans la région, donc les gens avaient loué pour quelques mois des chalets, donc ça avait diminué l'offre touristique pour les touristes de loisir.

1165 Alors la Commission est sensible à votre préoccupation, soyez-en assuré.

Alors nous vous remercions pour votre présentation.

PAR M. GAÉTAN CASSIVY:

1170 Merci.

YVES THÉRIAULT

1175 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vais maintenant inviter monsieur Yves Thériault.

Bonsoir monsieur Thériault.

1180

PAR M. YVES THÉRIAULT:

Bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires!

1185

J'avais écrit, je serai très bref, j'ai changé, c'est: je serai assez bref!

Mais je veux vous faire part de quelques réflexions en regard de l'aménagement du projet électrique sur la rivière Romaine.

1190

J'ai soixante-six (66) ans, j'ai toujours demeuré à Havre-Saint-Pierre, à l'exception d'un exil pour mes études et de deux (2) ans de travail à Natashquan.

1195

Je connais assez bien la rivière Natashquan pour l'avoir remontée à plusieurs reprises. Je connais moins la rivière Romaine. Je devrais dire que je connaissais moins la rivière Romaine, car aujourd'hui, j'en sais un peu plus, parce qu'on en parle abondamment depuis quelques années.

1200

Autant le promoteur que les protecteurs de cette rivière m'ont permis de la voir sous des angles différents. J'ai aussi arpenté la partie de ce cours d'eau en aval de la Grande Chute; plus loin, on appelait ça, il y avait les Murailles, et peut-être qu'inconsciemment, ce seul mot m'a incité à rebrousser chemin. Donc je connais pas la rivière Romaine en amont de la Grande Chute.

1205

Il y a quelques années, monsieur Thierry Vandal était venu nous présenter un projet de dérivation de la rivière Romaine, c'est-à-dire de la faire couler vers le nord pour environ cinquante pour cent (50 %) de son débit. On parle souvent des cartons d'Hydro-Québec et cette fois, les cartons ont été vite refermés.

1210

Aujourd'hui, le projet présenté est tout autre et a plus de sens. En fait, il va dans le sens du courant. L'eau va continuer de couler du haut vers le bas, le bas étant le golfe Saint-Laurent et non le bas Churchill à Terre-Neuve-Labrador.

1215

L'ennoisement! L'encaissement de la rivière Romaine favorise un potentiel énergétique rentable sans la création d'immenses réservoirs. Moi, c'est ce qui m'a frappé, les réservoirs sont peu vastes.

1220

Or je sais qu'un ennoisement, ça cause des problèmes. Les gens de la Beauce en savent quelque chose, et moi, j'ai été privé de me rendre à mon camp de chasse pendant deux (2) ans à cause d'un fameux barrage de castors, il bloquait mon chemin.

Il est certain que ces quatre (4) barrages vont faire disparaître plusieurs chutes et cascades, mais c'est justement pour ça que cette rivière a un potentiel hydroélectrique. C'est

parce qu'elle est tumultueuse, et cette force, elle ne la perdra pas, car elle va être emmagasinée et orientée vers des points stratégiques qui lui permettront de développer de l'énergie.

1225 J'ai écrit des choses là, je vais les passer!

1230 Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est qu'il se réaliserait sans détournement de cours d'eau. Et je vous avoue, monsieur le Président, que je suis vraiment opposé à l'assèchement de rivière pour grossir le débit d'une autre. Avant ça, c'était assez courant qu'on faisait ça pour concentrer toute l'eau, c'est vraiment triste de voir une rivière asséchée. On en a même des exemples sur la Côte-Nord.

1235 La présence des groupes de pression! Je me réjouis de la présence d'eux et de la contribution des groupes de pression tels que Fondation Rivières, Québec Nature, pour ne nommer que ces deux-là (2). Leur présence, leur questionnement a obligé le promoteur à minimiser les impacts; je les remercie d'être là, et c'est parce que je sais qu'ils sont là, que je veux leur faire quelques réflexions.

1240 L'influence des barrages sur la vie dans le golfe Saint-Laurent! Je trouve ça fort un peu. À ce que je sache, en moyenne, les mêmes quantités d'eau vont continuer à couler; l'apport en eau, en eau douce, aux abords de l'embouchure, sera maintenu sur une base annuelle. L'écosystème marin s'adaptera sûrement aux nouvelles conditions, comme il s'est adapté pour passer au travers toutes les périodes de glaciation que notre Terre a connues.

1245 Ce que je veux surtout dire ce soir, c'est que le golfe Saint-Laurent est menacé, oui, mais par ce qui vient de l'ouest. La marée rouge de cet été ne venait pas de Natashquan ni de Blanc-Sablon.

1250 J'aimerais que Fondation Rivières se transforme en Fondation Fleuve et que son siège social se situe à l'Île-d'Orléans!

1255 Les contrats avec la communauté! Je pense, monsieur le Président, que le promoteur avait toutes les raisons du monde de s'asseoir avec les communautés hôtes afin d'abord d'expliquer le projet et par la suite, convenir de conditions de son acceptation.

1260 Je vous soumettrai, monsieur le Président, que même les promoteurs de films s'assurent d'un certain appui ou plutôt d'un appui certain avant de monter au Labrador et de revenir avec des images. Non, monsieur le Président, nous les Nord-Côtiers, Blancs et Autochtones, nous ne sommes pas une bande de bouches à la recherche de mamelons pour nous allaiter. Si nous le sommes, nous ne le sommes pas plus que le centre du Québec qui se bat pour l'établissement d'usines sur des terres agricoles, usines qui nous déverseront leur pollution, car ici, monsieur le Président, le vent d'est, il vient de l'ouest!

1265 La pluie, le beau temps, les bactéries, les virus, la pollution, et même la route vient de l'ouest. Vous savez, monsieur Germain, l'autorisation pour la construction du barrage viendra de l'ouest.

1270 Mais ce qui m'intéresse dans ce projet, c'est parce que pour une des rares fois, une richesse naturelle s'en ira vers l'ouest après avoir été transformée en région.

Ici, je vous dirais, je suis assez étonné de voir comment est-ce qu'on a insisté sur qu'est-ce qu'on va faire avec l'électricité, est-ce qu'on en a besoin, est-ce qu'on va l'exporter, ça a pas d'allure de faire ça pour exporter!

1275 C'est sûr que les gens ont le droit de s'exprimer, bien, qu'est-ce qu'il y a de mal à exporter une richesse pour recevoir de l'argent? On exporte du fer, on exporte du blé, puis personne parle de ça. C'est payant lorsqu'on exporte nos produits puis qu'on les vend. J'ai de la difficulté à comprendre la relation qu'il y a entre exporter de l'électricité; extraire une mine, ça pollue aussi, ça contamine. C'est essentiel, c'est bon pour le développement économique.

1280 Les barrages et la pollution! J'ai eu la chance d'aller faire le tour de l'île d'Anticosti avec un grand scientifique qui s'appelle monsieur Pierre Dansereau. Il a dit une fois, bien, ça fait pas tellement longtemps, à la télévision, il dit: si un jour, l'homme fait en sorte qu'il ne reste que des insectes sur la Terre, ce serait peut-être bien!

1285 Dans le fond, c'est vrai, ce qu'il voulait dire, c'est que l'homme pollue, puis si jamais la planète s'en va à la catastrophe, bien, c'est peut-être l'homme qui va disparaître en premier.

1290 Je pense sincèrement que l'homme est un grand pollueur, quels que soient sa race et son sexe. Je ne suis pas spécialiste, mais je trouve que les avis sont plutôt favorables au projet hydroélectrique, même s'ils ne sont pas exempts de défauts et d'impacts négatifs. Ça semble, en tout cas, un moyen de produire de l'énergie qui a des inconvénients, mais qui a le moins possible d'impacts.

1295 La route d'accès! S'il y a un mot qui est toujours au singulier chez nous, c'est bien le mot route! Lorsque le ministère des Transports produit la carte routière du Québec, ça doit pas lui coûter cher d'encre pour la Côte-Nord!

1300 Néanmoins, si le projet de la Romaine se concrétise, on verra une ouverture de cent cinquante kilomètres (150 km) de pénétration vers le nord. Cet accès nécessaire pour la construction et le maintien des installations sera généralement bénéfique.

1305 Pour éviter que des territoires soient assaillis et exploités de façon déraisonnable, il y aurait lieu d'instaurer probablement encore un comité où l'Association chasse et pêche, les Autochtones, peut-être différents ministères pourraient convenir de modalités d'occupation de ce territoire-là, au moins sur une largeur de chaque côté de la route.

1310 Il est difficile de prévoir, de tout prévoir. Si j'étais capable de prédire l'avenir, j'aurais les bons numéros de la 6/49 dans mes poches pour ce soir! Mais c'est difficile de prévoir tous les impacts, c'est pour ça que tout à l'heure, on disait, c'est sûr que l'Hydro ne peut peut-être pas tout prévoir.

Je suis d'accord avec le chef François Bellefleur de Nutashkuan, afin de prévenir une invasion incontrôlée dans l'arrière-pays.

1315 Ici, monsieur le Président, c'est sûr que c'est peut-être en dehors de l'Hydro, mais je viens de parler de la route, puis hier, on a eu monsieur Randy Jones de la Basse-Côte-Nord qui nous dit, à chaque fois qu'il prend la parole, il parle de la route, puis c'est vraiment désolant de voir comment est-ce qu'on a été oublié. J'ai ici la carte routière du Québec, monsieur le Président.

1320 Moi, à chaque fois que j'ouvre cette carte-là, je viens enragé bleu, je me possède plus! Lorsque je regarde tout ce qu'il y a entre Rivière-du-Loup puis Montréal, du côté sud, c'est certain, lorsqu'on regarde la carte routière puis qu'on veut aller vite, on regarde la 20, puis les autoroutes, mais toutes les petites routes qui ont été construites là. Des fois, un village, il y a trois (3) routes pour sortir de chez eux. On dirait que, est-ce qu'il y a tout le temps le feu dans ces coins-là, je sais pas!

1325 Nous autres, on n'en a pas de routes. Puis c'est sûrement Duplessis, Lesage, en tout cas, je sais pas, il y a beaucoup de coupables là-dedans. Il y en a un après-midi qui me disait, ah, c'est parce qu'il y a des cultivateurs, ça relie des fermes. Ma première réflexion quand j'entends ça, c'est: si les gens de la Basse-Côte-Nord avaient une vache puis un boeuf, est-ce qu'ils auraient leurs routes? C'est inconcevable qu'on soit rendu – en tout cas, si vous avez des amis politiciens, vérifiez s'ils ont du coeur! C'est assez important.

1335 Puis je souhaiterais que vous alliez sur la Basse-Côte-Nord. Parce que moi, je vous dis ça, je profite des audiences, parce que je sais que vous pouvez avoir du pouvoir, puis pour les Nord-Côtiers, il y a pas rien que la Romaine.

En tout cas, moi, je me fie sur vous pour faire des messages, quelle que soit la couleur qui va être au pouvoir!

1340 Ça a pris le premier ministre du Québec, puis le premier ministre du Canada pour faire la route entre Havre-Saint-Pierre et Natashquan. Imaginez-vous un petit député, voir qu'est-ce que ça peut faire! C'est difficile, ça coûte cher pour très peu de population.

1345 La participation des communautés innues au projet! Je suis fier et j'encourage Hydro-Québec à signer des ententes de gré à gré pour certains contrats à être réalisés par cette communauté. Vous avez dû voir cet après-midi le chef Bellefleur, comment est-ce qu'il avait de l'ambition pour sa communauté.

1350 J'espère que ses jeunes chez eux ont autant d'ambition que lui, puis qu'ils vont se
retrousser les manches, parce que ça va être une bonne occasion pour cette communauté-là de
sortir un peu du marasme dans lequel elle se trouve actuellement.

1355 Le couvert de glace! Là, je vais essayer de pas me contredire avec tout à l'heure! Pour
moi, c'est le plus gros impact, pour moi. Moi, je suis pêcheur, je pêche pas dans la rivière
Romaine, mais je la traverse l'hiver à chaque jour, des fois c'est l'après-midi, le matin, le soir,
même la nuit. Puis on vient habitué à faire du skidoo, puis les derniers temps, on se prépare
pour notre chasse à l'orignal, parce que là, on va quitter, puis les chemins d'accès sont difficiles,
puis on attend la dernière minute des fois pour aller porter de la gazoline.

1360 Donc dès que la saison va être raccourcie, bien, ça va être des plaisirs de moins pour
nous autres. Voyez-vous, aujourd'hui, là, il y en a pas de glace sur la rivière Romaine. On va
être obligé de passer les Fêtes au Havre, on pourra pas aller passer les Fêtes dans le camp.

1365 Mais c'est sûr que j'ai déjà traversé sur la rivière Romaine le 26 novembre. Les saisons
sont pas pareilles. Donc c'est pour ça que les prévisions que l'Hydro fait, est-ce que ça va être
réel, et s'ils fragilisent encore plus la rivière, pour moi, c'est un impact majeur.

1370 Tandis que je parle de majeur, je trouve que l'Hydro mettent pas mal de mineurs dans
leurs impacts; il y a tellement de mineurs, je vous dirais des fois qu'ils travaillent dans les mines,
je sais pas, c'est un petit peu trop!

1375 L'emploi et la crise économique! Je me demande, monsieur le Président, quel impact que
ça va avoir, puis c'est sûr que ça va avoir un gros impact. Voyez-vous, je prenais à la radio, je
pense, le prix des maisons a baissé de trois pour cent (3 %). Je sais pas vous, je sais pas si
c'est à la grandeur du Québec, le prix des maisons a baissé de trois pour cent (3 %).

1380 Donc si c'est comme ça que ça se passe, ici, j'ai l'impression que les loyers, ça va
augmenter, le prix des maisons également, ça va augmenter. Donc ça va être un peu le
contraire qui va se passer chez nous.

1385 Mais si ça continue comme ça, l'après Romaine va sûrement avoir, tu sais, il va y avoir
des écarts assez grands. Ils annoncent qu'à Sept-Îles, il y a cent vingt-cinq (125) personnes à
Wabush qui vont perdre leur emploi, alors c'est de la main-d'oeuvre qui va possiblement être
drainée par ici.

1390 L'autre fois, je m'en allais à Québec, puis tout bonnement, j'étais assis à une table, puis il
y en avait deux (2) de la construction qui étaient là, ils disaient, où est-ce que tu vas, bien, il dit,
j'ai mon chômage jusqu'au mois de décembre, mais après ça, ça va être le lac Bloom ou la
Romaine, le premier qui sort, j'y vas!

Donc il y a beaucoup de Québécois qui se fient sur ce projet-là pour venir travailler.

Le dernier point que je veux soulever, parce que j'ai mis ce que j'avais, c'est les impacts que je trouvais les plus importants, le transport maritime! Moi, ça m'a étonné beaucoup que le transport maritime soit pas dans les prévisions, qu'on prévoit pas utiliser le transport maritime.

1395

Prenez tout le fuel, aïe, ça va en prendre du fuel là-bas en arrière, il me semble que ça aurait été facile de transporter ça. Bien, je connais pas ça beaucoup, mais il y avait pas lieu de la ménager, la route, parce qu'elle est pas mal achalandée, puis là, ça va être des camions lourds qui vont passer dessus. Ce que j'ai su, c'était du bitume qu'ils mettent, ça va être des milles et des milles, il va y avoir pas mal de poids qui vont passer sur les routes.

1400

Si on avait pu la ménager un petit peu, puis profiter du port qui est ici pour transporter, c'est certain, je parle pas du beurre puis du pain, mais les grosses affaires lourdes, il me semble que ça aurait été envisageable de planifier les achats puis la venue, les contracteurs pourraient y penser.

1405

Donc ça, ça m'apparaît un aspect très important, parce qu'on a rien qu'une route, puis il faudrait la ménager.

1410

C'est à peu près ça que j'avais sur le coeur.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vous remercie pour votre témoignage.

1415

COMITÉ DE SPECTACLE DE HAVRE-SAINT-PIERRE

1420

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant inviter le Comité de spectacle de Havre-Saint-Pierre, madame Claudia Richard à s'avancer.

1425

Bonsoir mesdames.

PAR Mme CLAUDIA RICHARD:

Claudia Richard, vice-présidente du Comité de spectacle de Havre-Saint-Pierre.

1430

PAR Mme ARIANE PRÉVÉREAU:

Ariane Prévèreault, adjointe aux finances au Comité de spectacle de Havre-Saint-Pierre.

1435 **PAR Mme CLAUDIA RICHARD:**

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, début, "Le Comité...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, troisième paragraphe, fin, "... de diffusion culturelle.")

1440

Donc c'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

1445

Merci madame pour votre présentation. Vous mentionnez que vous aimeriez rencontrer Hydro-Québec; à ce stade-ci, est-ce que vous avez tenté de communiquer avec Hydro-Québec jusqu'à maintenant?

PAR Mme CLAUDIA RICHARD:

1450

Bien, on a déjà des demandes, je dirais, d'aides financières qui ont été faites au niveau de notre programmation, mais ils nous ont dit d'attendre.

PAR LE PRÉSIDENT:

1455

Donc éventuellement, ils pourraient regarder ça.

Du côté de l'entente qui est survenue entre Hydro-Québec et la MRC, est-ce que vous avez aussi fait des démarches de ce côté-là pour voir si des sommes pourraient pas venir de cette entente?

1460

PAR Mme CLAUDIA RICHARD:

Bien, on n'a pas des démarches officielles encore qui ont été faites.

1465

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Est-ce que dans ce projet, bon, vous parlez de la Politique de développement culturel de Havre-Saint-Pierre, donc j'imagine que la municipalité aussi vous appuie dans ces démarches-là?

1470

PAR Mme CLAUDIA RICHARD:

Oui, il y a le Comité culturel qui travaille au projet d'une salle multifonctionnelle au niveau culturel, et puis nous autres, parallèlement, le Comité de spectacle, dans le fond, on continue notre programmation habituelle.

1475

Mais ça va de soi qu'on travaille tous ensemble pour un projet commun, oui.

1480 **PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

Merci.

1485 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Alors nous vous remercions pour votre mémoire.

1490 **CLUB LE BLIZZARD DE HAVRE-SAINT-PIERRE**

PAR LE PRÉSIDENT:

1495 Nous allons maintenant inviter le Club Le Blizzard, leurs représentants sont monsieur André Thériault et Steeve Arseneault.

Bienvenue et à vous la parole.

1500 **PAR M. STEEVE ARSENEAULT:**

Merci. Bonsoir tout le monde. Je me présente, Steeve Arseneault, je suis vice-président du Club Le Blizzard.

1505 **PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:**

André Thériault, président du Club Le Blizzard.

PAR M. STEEVE ARSENEAULT:

1510 Premièrement, on voulait présenter un mémoire!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "Le Club...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, première ligne, "... de la TQ3...")

1515 La TQ3, c'est la trail de skidoo.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, première ligne, "... soit dévié...")

1520 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, premier paragraphe, première ligne, "... au PK 3...")**

Ça, c'est le pont de la rivière sur la route.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, premier paragraphe, première ligne, "... pour permettre...")

1525

FIN DE LA LECTURE (Page 3, quatrième paragraphe, fin, "... compensation financière.")

De plus, on est à réfléchir à passer la TQ3 du côté sud de la route, justement pour combler le manque de membership qu'on va perdre vers le nord; donc si on peut récupérer le plus de monde possible, ça pourrait nous aider. On est en train de rebâtir justement le tracé.

1530

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, cinquième paragraphe, début, "Le chemin...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin, 4e crochet, "... par année.")

1535

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, point 6, "Oui, ce projet...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, deuxième paragraphe, point 6, fin, "... soit au courant.")

1540

Ça, je fais une petite parenthèse ici, c'est parce qu'on sait qu'Hydro-Québec ont posé des pancartes, puis moi-même j'ai participé à ce projet, au point de vue municipal. On marque: la Côte-Nord, le courant passe! C'était ce lien-là que je voulais faire le petit parallèle.

1545

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, "Comme le Club...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin, "... à notre culture.")

1550

On sait qu'Hydro-Québec est présent beaucoup dans le milieu social. On peut regarder la TV, on voit beaucoup le sigle d'Hydro-Québec présent. On sait qu'au point de vue d'Hydro-Québec, on sait qu'Hydro-Québec a une chose, un prix d'excellence qui fait partie d'Hydro-Québec. On aimerait que le gros sigle d'Hydro-Québec qui est comme dans notre "trail" de skidoo, le TQ3, qui fait partie du gros sigle Q, on aimerait qu'Hydro-Québec soit aussi brillant dans le milieu que leur sigle brille.

1555

Donc on aimerait ça qu'Hydro-Québec soit au courant qu'il faut qu'ils s'impliquent socialement, culturellement. On a juste à regarder des fois les annonces ou les "games" de hockey, on voit deux (2) surfaceuses qui passent, et le gros sigle d'Hydro-Québec. Mais le sigle d'Hydro-Québec, on sait que nous autres, on va être transporteur de courant aux États-Unis, donc on pourrait prendre un exemple. Admettons qu'on donne pas de courant à Hydro-Québec au Madison Square Garden, bon bien, ils pourront pas jouer la "game" de hockey, puis on verra pas le sigle d'Hydro-Québec briller!

1560

1565 Donc on aimerait ça qu'Hydro-Québec soit au courant que la motoneige, c'est plus que
juste un petit tracé de trente mètres (30 m), que la route va passer. Que nous autres, on est
conscients, puis que le monde aussi est conscient aussi qu'Hydro-Québec a un devoir à faire,
que le monde soit reconnaissant envers Hydro-Québec et qu'Hydro-Québec soit reconnaissant
envers le monde.

1570 C'est ça le message que j'avais à passer.

PAR LE PRÉSIDENT:

1575 Merci messieurs.

Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

1580 Je sais pas si vous vous rappelez, lors de votre première visite devant la Commission,
dans la première partie de l'audience, vous aviez parlé à ce moment-là d'une intention de
rassembler certains passages, je dis passages, de traverses de la route 138. Elle est concentrée
à un seul endroit.

1585 Dans votre mémoire, ça n'apparaît pas; est-ce que c'est quelque chose qui a été
abandonné?

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1590 Non, mais c'est ça, on en parle qu'on veut relocaliser notre secteur du côté sud de la
route.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

1595 Et de cette façon-là, vous auriez qu'un seul passage?

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1600 C'est ça.

PAR M. STEEVE ARSENAULT:

1605 On évite tout. On traverse juste à un seul endroit et après ça, on écarte les dangers des
traverses au complet.

À l'heure actuelle, on est obligé de traverser un minimum trois (3) ou quatre (4).

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

1610 Quand vous dites dans votre mémoire, bon, vous parlez de trente-cinq kilomètres (35 km), donc ça, on parlait de la zone entre Longue-Pointe-de-Mingan et Baie-Johan-Beetz, puis un peu plus tard, on parle cent cinquante-sept kilomètres (157 km)?

PAR M. STEEVE ARSENAULT:

1615 C'est que de Longue-Pointe à Baie-Johan-Beetz, pour expliquer la zone qu'on a à couvrir, disons que de Longue-Pointe à Havre-Saint-Pierre, c'est pas là le questionnement sur les traversées.

1620 Le questionnement est de Havre-Saint-Pierre jusqu'au relais ou l'entrée, c'est là qu'on parle de trente-sept kilomètres (37 km) qui est Havre-Saint-Pierre jusqu'au tracé vers le nord.

Cinquante-sept kilomètres (57 km) est jusqu'à Baie-Johan-Beetz où ce qu'est la fin de notre tracé.

1625 **PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

C'est pour ça qu'il y a deux (2) kilométrages.

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1630 C'est ça.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

1635 Concernant le pont, actuellement comment ça se passe? Est-ce que vous utilisez la route, parce que bon, j'imagine que la glace est pas toujours, disons, sécuritaire, je dirais même peut-être même durant l'hiver, donc j'imagine que le pont est utilisé de temps à autre?

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1640 Non. Actuellement, avec la surfaceuse, on est capable de passer avec la surfaceuse puis resurfacier la Romaine.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

1645 Donc le pont actuellement n'est pas utilisé par les motoneigistes?

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1650 Non. Là, on passe pas sur le pont, on passe sur la Romaine, on la passe, je sais pas comment de mètres plus loin, puis c'est ça. On surface ça, parce que l'épaisseur de glace permise, dix-huit pouces (18 po), on atteint notre seuil de dix-huit pouces (18 po), puis on est capable de surfacer sur la Romaine.

1655 **PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:**

Est-ce que le dix-huit pouces (18 po) dont vous parlez, c'est une condition, en fait...

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1660

Pour notre surfaceuse.

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

1665

Pour votre surfaceuse, puis c'est votre obligation comme Club?

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1670

C'est ça. Parce que là, on n'a pas l'autorisation de passer.

PAR M. STEEVE ARSENEAULT:

1675

C'est la loi. Bien souvent, c'est comme notre prédécesseur disait, bien souvent, la rivière gelait assez tôt.

Aussi, on voit que bien souvent, elle gèle avant qu'il y ait de la neige. Il fait froid avant justement qu'il y ait une surface adéquate de neige pour passer la surfaceuse. Ça nous donne une chance justement que la glace épaisse pour passer sur la glace avec la surfaceuse.

1680

Là, ce qu'on nous dit, selon les études, c'est qu'avec le réchauffement de l'eau, il y aurait des risques d'écourtement de la saison de minimum de deux (2) semaines au début, puis peut-être deux (2) à trois (3) semaines.

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1685

De trois (3) à quatre (4) semaines.

PAR M. STEEVE ARSENEAULT:

1690 C'est crucial. Le membership, pour nous autres, c'est crucial, parce que si on n'a pas de membres, on n'est pas capable de vivre. Comme on n'a pas tout relaté ce que c'est qu'on a parlé le premier coup, bien, on vient de faire l'acquisition d'une deuxième surfaceuse justement pour donner un service adéquat, pour justement avoir des membres.

1695 Puis l'aspect de traverser le tracé du côté sud de la route, aussi c'est une chose qu'on veut faire pour justement préparer l'avenir.

1700 C'est sûr que si Hydro-Québec se fait pas, c'est pas une chose qu'on souhaite, mais on sait jamais, je peux pas dire qu'on va rester à peu près où ce qu'on est là. On déviera pas la route, le tracé trois-quatre (3-4) fois, mais on essaie de se préparer justement pour aller chercher le plus possible pour contrer la perte qu'on prévoit, parce que c'est sûr que cent (100) personnes de moins, c'est catastrophique pour le Club Le Blizzard.

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1705 Puis on sait qu'avec la crue des eaux qu'il y a eue dernièrement, la route a été coupée trois (3) jours, on sait qu'à partir sur la région Côte-Nord, que le tourisme est mis en cause, la TQ3 est mise en cause par rapport à ça, par rapport que c'est coupé un peu partout, puis ça va prendre des grosses sommes d'argent pour réaménager tout le sentier de la TQ3.

1710

PAR M. STEEVE ARSENEAULT:

1715 On parle ici de la Haute-Côte-Nord, malgré que pour nous autres, ce qui nous fait vivre carrément à Havre-Saint-Pierre, c'est pas vraiment la venue des touristes, c'est plus le membership local.

1720 C'est comme je vous disais, c'est rare les maisons ici qu'il y a pas une (1) ou deux (2) motoneiges. Je dis pas que tout le monde prend sa carte, ce serait un monde idéal, mais ce qu'on veut, c'est justement donner un service assez alléchant pour justement sensibiliser le monde à adopter ce club-là, puis le faire vivre quand on sera plus là non plus.

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

Agréablement.

1725

PAR LE COMMISSAIRE DÉRIGER:

Merci beaucoup.

1730 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUDOIN:**

Et où en sont rendues vos discussions avec Hydro-Québec?

1735 **PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:**

Bien là présentement, on a eu quatre (4) rencontres. Là, eux autres, nous autres, on a rencontré monsieur Croft, madame Nadeau, madame Chiasson.

1740 Là présentement, on leur a tout montré nos infrastructures, nos chemins, le temps qu'on a mis dans ça, les argents qu'on a dépensés, ça fait que là, ils sont partis avec ça pour nous arriver avec probablement une offre. Ça suit son cours. Ça suit le courant, si on veut prendre l'expression d'Hydro-Québec!

1745 **PAR M. STEEVE ARSENAULT:**

Parce qu'il y a une chose qu'il faut dire aussi, c'est qu'il y a eu du temps, de l'énergie de mis dans ce tracé-là. Dans les années passées, il y a eu une construction de chemin qui a été faite, oui, par l'intervention d'une formation en équipement forestier ou minier, puis ça a été fait, puis c'est très bien fait, puis c'est quelque chose qui serait dispendieux et difficile à faire la même chose.

1750 On a su bénéficier de ça, malgré qu'il a fallu investir beaucoup de temps, de bénévolat pour en arriver à ça, mais ça, c'est carrément perdu, sur une distance d'environ huit (8 km) à neuf kilomètres (9 km).

1755 On leur a montré ça à Hydro-Québec, ils ont pris des photos. Mais ça, c'est carrément perdu pour nous autres, ça va rester là. Sinon, on traverse la route deux-trois (2-3) fois, on passe la même chose, au relais, puis c'est des choses qui ont été faites. On savait pas qu'Hydro-Québec allait passer là dans le temps, parce que c'est pas sûr que ça aurait été fait.

1760 Ça fait que déjà là, de faire la même chose, même en déplaçant du côté sud, ça coûterait une fortune. Il y a eu des subventions de l'ordre de trois-quatre cent mille piastres (300 000 \$-400 000 \$) pour donner une formation aux étudiants.

1765 Ça fait que c'est sûr que ça, c'est de valeur. On perd ce beau territoire là, parce que quand tu te promènes en motoneige l'hiver – l'été, c'est du sable, c'est pas compliqué, c'est du sable. C'est comme au relais, l'été quelqu'un qui va là, c'est du sable, de la gravelle. Mais le décor est tout à fait différent l'hiver. C'est un tapis de neige, c'est beau, c'est dans la nature, puis les petites imperfections de l'été, bien, elles sont toute disparues.

1770

Ça fait que l'attrait est très très beau en hiver, c'est ce que le monde aime quand ils arrivent dans ce bout-là. Ça fait que là, il faut trouver d'autres aspects, justement pour solliciter l'intérêt de nos membres.

1775 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'aurais une question. L'aspect des passerelles pour traverser la rivière, c'est pas vraiment revenu dans votre mémoire. Jusqu'à maintenant, vos discussions avec Hydro-Québec s'orientent de quelle façon pour la question de la traversée de la rivière, hormis la traversée au niveau de la route 138?

PAR M. STEEVE ARSENEAULT:

1785 En réalité, nous autres, la seule traversée de la Romaine, c'est celle de la route 138, pour l'instant. Parce que le tracé est complètement du côté sud, là.

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1790 On sait que dans les discussions qu'il y a eues avec madame Nadeau, on sait qu'Hydro-Québec avait pris position sur le barrage qu'ils faisaient effectivement une surlargeur pour la passerelle, pour faire passer les skidoos au niveau du lac – en tout cas, j'ai un blanc de mémoire!

PAR M. STEEVE ARSENEAULT:

1795 Je sais pas quel lac.

PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:

1800 Il y a personne qui peut m'aider, là?

Le lac, en tout cas, je me souviens plus du nom du lac, j'ai un blanc de mémoire, ça arrive! À cette hauteur-là du lac, pas le lac Cormier, le lac Bourassa, excusez, le lac Bourassa, à la hauteur du lac Bourassa, pour desservir le lac Bourassa. Donc ils voulaient passer la passerelle là, faire une surlargeur.

1805 Après ça, il y avait une deuxième passerelle qui se trouvait à être entre – en fin de compte, il y avait trois (3) passages, trois (3) passages à niveau, trois (3) passages sur la Romaine. C'était ça les discussions qu'il y avait.

1810 Nous autres, la TQ3, au milieu de la rivière Romaine, puis à la hauteur pour Bourassa. C'était ça les discussions qu'il y avait.

PAR M. STEEVE ARSENEAULT:

1815 Il y a une chose qui est sûre aussi. On est un club qui peut offrir des services selon la demande. Si parfois, la demande se faisait sentir, on a acheté justement deux (2) surfaceuses pour donner du service. Si dans les années futures, les gens qui utiliseraient ces passerelles-là, c'est comme le prédécesseur disait, il y a juste une route 138, il y a juste TQ3, on peut faire TQ3-A, puis B, puis C, il y a pas de trouble avec ça, selon la demande.

1820 Ça fait que c'est pas long aller faire un surfacage puis du balisage, si on peut récupérer du monde là aussi, mais pour l'instant, c'est pas dans les plans.

PAR LE PRÉSIDENT:

1825 Très bien, je vous remercie.

Alors messieurs, je vous remercie pour votre présentation.

1830 **PAR M. ANDRÉ THÉRIAULT:**

Bienvenue.

1835

**DROIT DE RECTIFICATION
HYDRO-QUÉBEC**

PAR LE PRÉSIDENT:

1840 Alors ceci était le dernier mémoire pour ce soir.

1845 Avant de mettre fin à la séance, je vais toutefois inviter Hydro-Québec qui a signifié qu'elle voulait se prévaloir d'un droit de rectification. J'imagine que ça va être monsieur Gagnon qui va s'avancer?

Bonsoir monsieur Gagnon.

PAR M. BENOIT GAGNON:

1850 On aimerait faire deux (2) petits rectificatifs.

1855 Le premier d'abord, c'est un rectificatif au mémoire du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec sur l'affirmation que les gaz à effet de serre évités par nos exportations ne sont pas calculables et vérifiables.

Nous sommes en mesure d'affirmer que les émissions évitées, suite à nos exportations, sont des valeurs calculables et vérifiables.

1860 Pour ce faire, on utilise les facteurs d'émissions, c'est-à-dire les tonnes de CO₂ par gigawattheure publiées par les compagnies qui importent notre énergie, les compagnies donc situées aux États-Unis et en Ontario.

1865 On peut alors calculer la valeur des émissions évitées en multipliant le facteur d'émissions de ces compagnies par la quantité d'énergie qu'on leur a vendue.

On fait aussi ces calculs avec la moyenne régionale du North-East Power Coordinating Council qui regroupe des compagnies de la Nouvelle-Angleterre et de New York, et on le fait aussi avec les compagnies du PJM, Pennsylvanie, New Jersey et le Maryland.

1870 Donc c'est ainsi qu'on est capable d'affirmer que nos exportations ont évité trente-sept millions de tonnes (37 Mt) de CO₂ depuis 2001.

1875 Ensuite le deuxième rectificatif, en fait c'est un point d'information concernant le mémoire sur l'Association des chasseurs et pêcheurs, et le mémoire du Club Le Blizzard.

1880 En fait, on veut rassurer la Commission et aussi les membres de ces associations et du public qu'Hydro-Québec continue ses discussions avec ces organismes-là. On est très sensible à leurs demandes, on va prendre bonne note des commentaires et recommandations qui sont dans leur mémoire, dans la poursuite de nos discussions.

Et puis Hydro-Québec va être présente pour plusieurs années dans le milieu, donc c'est un processus en continu qu'on souhaite réaliser avec les gens du milieu. Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1885 Très bien, je vous remercie.

1890 Alors nous allons maintenant mettre fin à la séance de ce soir. La Commission va poursuivre ses travaux demain après-midi à compter de treize heures trente (13 h 30), et nous avons cinq (5) présentations prévues à l'horaire.

Je vous invite à assister à la séance de demain. Et sur ce, il est maintenant vingt et une heures trente (21 h 30), je vous souhaite une bonne fin de soirée et merci de votre participation.

1895 _____

SÉANCE AJOURNÉE AU 4 DÉCEMBRE 2008 À TREIZE HEURES TRENTE (13 H 30)

1900

1905

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

1910

DENISE PROULX
Sténotypiste officielle.